

Le Conseil provincial de partenariat : vision et engagement

Le Conseil provincial de partenariat compte parmi ses membres des chefs de file des secteurs privé, public et bénévole. Dans le cadre de sa campagne provinciale Passeport pour la prospérité, le Conseil travaille de concert avec le partenariat d'éducation des affaires de l'Ontario, les conseils d'affaires en éducation et les centres de formation locaux, les conseils scolaires, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités pour recruter de nouveaux employeurs prêts à offrir des expériences de travail aux élèves du secondaire.



Tom Flanagan et Jon Hamovitch, coprésidents du Conseil provincial de partenariat.

Comme l'indique Grant Clarke, directeur au sein de la Direction des politiques et des programmes de l'éducation secondaire du ministère de l'Éducation, « le Conseil a été créé en 1999, et Donald Jackson en a pris la tête comme président. Nous tenons à remercier Don pour la vision qu'il a instaurée et pour son engagement soutenu, et aussi à souligner le travail et le dévouement de bon nombre de membres du Conseil et d'associations partenaires qui ont contribué à lancer la campagne Passeport pour la prospérité.

C'est maintenant Tom Flanagan, président et chef des opérations de BMO Ligne d'action, et Jon Hamovitch, vice-président des ressources humaines chez AOL Canada, qui coprésident le Conseil. Ils participent activement à la campagne depuis des années.

Comme l'expliquent les nouveaux coprésidents, « le Conseil a un double mandat. D'une part, il doit contribuer à faire en sorte que chaque élève ontarien intéressé à obtenir une expérience de travail puisse en obtenir une. D'autre part, il doit encourager tous les employeurs de la province à considérer la possibilité d'offrir des expériences de travail aux élèves. »

Profil d'une enseignante : Laura Crane

Laura Crane a la « bougeotte ». Elle se déplace énormément à travers la ville avec son « bureau » portatif. Elle apporte avec elle les dossiers de ses élèves, leur curriculum vitae, des prix et un casque rigide pour ses visites sur les chantiers de construction. Juste au cas où une occasion se présenterait pour un élève de passer une entrevue, elle a aussi avec elle des vêtements de rechange qu'elle pourrait prêter.

Laura enseigne à des stagiaires en éducation coopérative dans le cadre d'un tout nouveau programme pilote à inscriptions continues mis de l'avant par le Conseil scolaire du district de Toronto. Le programme s'inscrit dans le cadre de l'initiative favorisant la réussite des élèves et l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans, qui a été lancée en janvier 2005 par le ministère de l'Éducation pour aider les élèves à réussir dans la voie de leur choix, peu importe s'ils décident de travailler, de suivre une formation d'apprenti ou de poursuivre des études collégiales ou universitaires. Cette initiative vise à amener les élèves à dépasser le cap des réalisations scolaires traditionnelles et incorpore la notion d'excellence dans des programmes parallèles au palier secondaire.

« L'éducation coopérative est un concept génial », explique Laura. « Elle donne l'occasion aux élèves d'acquérir une expérience de travail, leur première expérience dans bien des cas. Les élèves sont traités comme des égaux, et cela leur permet de faire un bon bout de chemin. Je peux les voir évoluer et se transformer grâce à leur expérience, et c'est ce que j'apprécie le plus dans mon travail. »

Laura a pu observer les avantages du programme. Elle a vu les élèves travailler à atteindre des buts, obtenir des crédits pour leur expérience en milieu du travail et, par conséquent, se rapprocher du moment de leur graduation.

Laura prépare aussi les élèves avant le début de leur stage, comme elle le fait pour d'autres programmes en éducation coopérative. Elle leur enseigne les normes et les règles de courtoisie en milieu de travail ainsi que la Loi sur la santé et la sécurité au travail. Elle leur apprend aussi à rédiger un curriculum vitae et des lettres de présentation et les amènent à jouer un rôle actif en matière de recherche d'emplois. Cela les aide à se responsabiliser par rapport au travail et leur permet d'acquérir une très bonne compréhension du processus de recherche d'emplois.

Un des élèves du programme d'éducation coopérative à inscriptions continues est d'ailleurs d'avis que « le programme vous fournit beaucoup d'occasions d'atteindre vos buts et d'acquérir une expérience pratique. Il vous aide à déterminer ce que vous voulez faire

dans la vie. »

Laura adore son travail. Elle ajoute même que lorsqu'elle s'embarde, son enthousiasme devient contagieux et qu'elle aime voir cette énergie se transmettre à ses élèves.



« Le fait d'inviter des élèves à se joindre à l'équipe de Landscape Ontario nous aide à réduire la pénurie de main d'oeuvre à laquelle nous faisons face. »
– Terry Murphy, gestionnaire de la formation et de la sécurité au sein de Landscape Ontario.



Laura Crane, qui enseigne à des stagiaires en éducation coopérative dans le cadre d'un programme à inscriptions continues et qui travaille au Conseil scolaire du district de Toronto, charge son « bureau » portatif.

Gagnants des prix du mérite



Angela Marinas, élève stagiaire de l'école secondaire catholique John Cabot parle de son expérience à l'hôpital Credit Valley lors d'une foire de l'éducation coopérative.

Au printemps dernier, le Conseil provincial de partenariat a décerné cinq prix d'excellence et cinq prix du mérite. Alors que des milliers d'employeurs en Ontario contribuent à former la main d'œuvre de demain, on a souligné l'engagement soutenu de dix d'entre eux à offrir des expériences de travail à des élèves. Si les récipiendaires des prix d'excellence ont été en vedette dans l'édition du printemps 2005, dans la présente parution, c'est maintenant le tour des gagnants des prix du mérite.

Aramark Canada, Mississauga: Aramark Canada, un fournisseur de services alimentaires, offre des stages d'apprentissage en milieu de travail enrichissants aux élèves de l'école pour malentendants Ernest C. Drury depuis 10 ans. Aramark gère des installations à la RBC Banque Royale et au sein de la division de Mississauga de la Compagnie générale électrique du Canada. Grâce aux occasions qui leur sont offertes, les élèves acquièrent de l'expérience

dans la préparation de nourriture, la gestion et la reconstitution de stocks ainsi que dans l'entretien d'installations. Pour bon nombre d'élèves, ces stages constituent les premières occasions qu'ils ont de travailler.

Dr Bruce Gibson, Lakefield: Le Dr Gibson ouvre les portes de son bureau de dentiste aux élèves stagiaires depuis 20 ans. Bon nombre d'élèves qui ont travaillé avec le Dr Gibson au fil des ans ont trouvé leur voie de carrière dans le domaine de la médecine dentaire en tant qu'hygiéniste ou assistant dentaire. Le Dr Gibson a embauché quelques-uns des élèves qui ont été de passage chez lui. D'ailleurs son tout premier stagiaire, qu'il a recruté en 1984, est toujours à son emploi.

Kruger International, Pembroke: Le programme de KI consiste en un partenariat entre l'unité de production de Pembroke de Kruger International et le Conseil scolaire du district du comté de Renfrew. Ce programme vise à faciliter la transition entre l'école et le monde du travail des élèves du secondaire. L'initiative fonctionne depuis 10 ans dans le cadre du programme d'éducation parallèle du conseil scolaire. Les partenaires partagent les coûts associés à l'emploi d'un enseignant. Les élèves passent la moitié de la journée à réaliser des activités curriculaires personnalisées et l'autre moitié à participer aux activités de stages d'expérience en milieu de travail et de formation industrielle dans l'usine.



Les élèves acquièrent des compétences essentielles pendant leur stage, qui peuvent difficilement se transmettre en classe.

Niagara Health System, Niagara Region: Mis sur pied en 2000, le système de santé de Niagara est un réseau formé de huit hôpitaux. L'organisme a fait équipe avec les conseils scolaires locaux pour informer les jeunes au sujet des carrières possibles dans le domaine des soins de santé. Le très apprécié événement local « Take CARE of Your Future » aide les chefs d'équipe communautaires à communiquer avec les élèves et les employeurs. Chaque semestre, le système de santé de Niagara accepte au moins 30 élèves stagiaires, qui font une rotation entre les divers services hospitaliers.

Reko Tool and Mold, Windsor: Au cours des 15 dernières années, des élèves du Conseil scolaire du district du comté de Greater Essex intéressés à explorer le secteur de l'outillage ont été accueillis chez Reko Tool and Mold. Très pro-éducation, l'entreprise offre des expériences de travail autant aux élèves du secondaire qu'aux étudiantes et étudiants des collèges et des universités. Bon nombre de participantes et participants au Programme PAJO qui ont été formés par Reko ont par la suite été embauchés par l'entreprise.

Soyez de la partie lors de la Semaine canadienne de l'orientation !

Selon Tom Flanagan, coprésident du Conseil provincial de partenariat, « choisir une carrière constitue un défi à n'importe quel âge. Les occasions d'emploi permettent aux élèves d'entrevoir des possibilités de carrière qu'ils n'auraient peut-être pas envisagées autrement. Elles leur permettent aussi d'avoir une vision plus claire des nouveaux secteurs d'activités ainsi que de ceux plus traditionnels. »

Tous les conseils scolaires d'Ontario sont tenus d'offrir des expériences d'apprentissage en milieu de travail aux élèves intéressés du secondaire. Pour respecter leurs engagements, les conseils ont besoin de l'aide et de la participation des employeurs.

« Il y a plus de 26 000 employeurs dans la province qui accueillent des élèves dans le cadre de la campagne Passeport pour la prospérité, ce qui est impressionnant », indique Jon Hamovitch, coprésident du Conseil provincial de partenariat. « Mais il faut voir cela comme un bon début, car il reste encore passablement de pain sur la planche puisqu'il y a plus de 700 000 élèves au secondaire en Ontario et que tous ont potentiellement besoin d'acquérir une expérience de travail. Il y a donc d'importantes lacunes à combler. Le Conseil provincial de partenariat s'est donné pour mandat de passer le mot aux employeurs. »

Du **30 octobre au 5 novembre**, ce sera la Semaine canadienne de l'orientation. Voilà une excellente occasion pour les employeurs de relever le défi. Toute une gamme d'expériences d'apprentissage en milieu de travail peuvent être offertes, qu'il s'agisse d'une journée d'observation à un poste de travail, par exemple dans le cadre de la journée « Invitons nos jeunes au travail », ou encore de stages d'expérience en milieu de travail de plusieurs mois. Pour obtenir de plus amples informations sur les façons de procéder pour offrir une expérience de travail à des élèves de votre communauté, communiquez avec le partenariat d'éducation des affaires de l'Ontario au 1 888 672-7996 ou visitez le site Web www.olgp.on.ca/en/french.htm.

Prochaine étape : instauration d'un programme de transition de l'école au monde du travail

Après avoir déterminé le type d'expérience d'apprentissage qui convient le mieux à votre entreprise, vous devez accomplir un certain travail préliminaire pour favoriser la réussite du projet autant pour l'entreprise que pour les élèves, lequel peut varier d'un cas à l'autre.

Il existe deux grands types d'expériences qui peuvent être offertes : les expériences hors des lieux de travail et celles sur les lieux de travail.

Expériences hors des lieux de travail

Les expériences de ce type peuvent englober des exposés sur les carrières, des salons de l'emploi, des journées d'orientation et des activités de mentorat.

Les points à considérer lors de la planification de ces initiatives sont les suivants :

- Qui sera la personne-ressource au sein de l'entreprise ?
- Qui participera aux activités offertes aux stagiaires ? Est-ce qu'un seul ou plus d'un membre de l'équipe sera mandaté à cette fin ?
- Quelles ressources existantes au niveau de l'entreprise pourraient être utiles ou appropriées pour l'occasion ?

Voici quelques exemples d'outils auxquels on peut avoir recours pour réaliser des activités hors des lieux de travail :

- Brève présentation visant à orienter les discussions;
- Documents décrivant votre carrière et/ou votre entreprise;
- Vidéos et autres matériels publicitaires;
- Kiosque d'information.



Grâce aux expériences d'apprentissage en milieu de travail, les élèves du secondaire peuvent explorer leurs champs d'intérêts et commencer à planifier un cheminement de carrière.

Expériences sur les lieux de travail

Les expériences de ce type peuvent englober des visites guidées sur les lieux de travail, des activités de mentorat, d'observation à un poste de travail, de transition entre l'école et le milieu de travail, des stages d'expériences en éducation coopérative et des initiatives dans le cadre du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO).

Pour ceux et celles qui prévoient accueillir des élèves dans leur milieu de travail, nous vous recommandons d'élaborer un plan qui:

- Vérifie que l'entreprise satisfait à toutes les normes de sécurité ainsi qu'aux règles syndicales;
- Vérifie que l'entreprise dispose des ressources nécessaires pour recevoir les élèves;
- Informe les employés de votre participation à la campagne Passeport pour la prospérité et de la présence d'une ou d'un élève ou d'un groupe d'élèves dans le milieu de travail.

Pour les activités visant à favoriser la transition entre l'école et le monde du travail, les stages d'expérience de l'éducation coopérative et les initiatives dans le cadre du PAJO, votre plan doit comprendre :

- Coordonnées de la personne-ressource au sein de votre entreprise;
- Nom du ou des membres de l'équipe qui participeront au projet;
- Sommaire des activités de travail-études et des possibilités d'apprentissage offertes par l'entreprise;
- Description des rôles et des responsabilités de l'élève ou du groupe d'élèves ainsi que les membres de l'équipe de l'entreprise;
- Description des ressources existantes au nouveau de l'entreprise qui pourraient servir au projet et celles requises pour accueillir l'élève ou le groupe d'élèves;
- Sommaire des coûts reliés au projet.



Des élèves stagiaires acquièrent des compétences utiles et appliquent les règles de sécurité en milieu de travail.

Participez à la campagne !

Pour en savoir plus sur la campagne Passeport pour la prospérité, veuillez appeler au 1 800 387-5514 ou visiter le site Web suivant : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/job/passport/index.html>.

Pour vous renseigner sur les façons de procéder pour offrir une expérience d'apprentissage en milieu de travail aux élèves du secondaire de votre communauté, communiquez avec le partenariat d'éducation des affaires de l'Ontario au 1 888 672-7996 ou visitez le site www.olpg.on.ca/en/french.htm. Le partenariat est un réseau provincial regroupant 26 conseils d'affaires en éducation et centres de formation locaux et a pour mandat de faciliter les partenariats entre les employeurs et les écoles au niveau de la communauté.

Le Conseil provincial de partenariat et la campagne Passeport pour la prospérité sont appuyés par le ministère de l'Éducation et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario. Au rang des partenaires figurent la Fédération de l'entreprise indépendante, la Human Resources Professionals Association of Ontario, l'organisme Jeunes Entreprises, l'association Landscape Ontario, la Ontario Chamber of Commerce, le Toronto Board of Trade et TVOntario.



« Si on se remémore bien l'éducation qu'on a reçue et les personnes qui ont fait une grande différence dans notre vie, on comprendra que les jeunes vivront la même chose lorsqu'ils se présenteront dans votre entreprise. Beaucoup de gens sont touchés par ces stages. Ils offrent une occasion d'apporter quelque chose aux élèves sur le plan individuel. Le tissage de liens entre les employeurs, d'une part, et les employés, les élèves, les parents des élèves et ainsi de suite contribue à renforcer les communautés. »

-Ben Levin, sous-ministre de l'Éducation



Les élèves stagiaires acquièrent des connaissances et des compétences dans divers secteurs, notamment dans celui de la fabrication.

Conseils d'experts

Les employeurs demandent souvent des trucs pour créer une expérience d'apprentissage positive en milieu de travail. Nous avons donc recueilli les conseils de quatre experts, notamment de deux gagnants de prix d'excellence et de deux récipiendaires de prix du mérite.

Qu'est-ce qui fait le succès d'un stage ?

- *L'intérêt porté par le/la stagiaire au travail effectué et sa volonté d'en savoir plus.*
– Anita Goodman, directrice des services alimentaires chez Aramark (GE Canada).
- *Les élèves doivent adopter une attitude positive, s'efforcer de comprendre ce qu'on attend d'eux, et chercher à obtenir des conseils et de la rétroaction.*
– Peter Milojevic, gestionnaire du service de la formation chez Bruce Power.
- *Les élèves doivent aussi nous communiquer leurs attentes pour que nous puissions, dans la mesure du possible, les aider à atteindre leurs buts.*
– Lorrie Forget, secteur du bénévolat, système de santé de Niagara.

Qu'auriez-vous à dire aux employeurs qui hésitent à accueillir une ou un élève ?

- *C'est une très bonne occasion de voir comment un futur employé peut s'adapter à votre environnement de travail. Il faut voir votre équipe de travail comme une équipe de hockey professionnelle et considérer le recrutement dans le cadre du programme en éducation coopérative un peu comme le repêchage de joueurs dans la ligue nationale. Ce système a été testé et éprouvé.*
– Larry Girardi, gestionnaire chez Rector Machine Works.
- *Accueillir une ou un élève stagiaire vous donne l'occasion de réfléchir au processus et aux techniques de formation. Cela vous amène à mettre au point des systèmes pour faciliter le travail des gens, même après le départ de l'élève.*
– Anita Goodman, directrice des services alimentaires chez Aramark (GE Canada).
- *Les élèves stagiaires ont déjà reçu de la formation en matière de sécurité et leur sensibilisation est de loin supérieure à ce qu'un employeur moyen pouvait s'attendre.*
– Peter Milojevic, gestionnaire du service de la formation chez Bruce Power.
- *Le programme est avantageux de part et d'autre. Si certains employeurs sont anxieux car ils ne savent pas à quoi s'attendre, ils devraient parler à d'autres employeurs qui participent au programme et ainsi mieux de préparer.*
– Lorrie Forget, secteur du bénévolat, système de santé de Niagara.

Recherche d'employeurs gagnants dans le cadre de la campagne Passport pour la prospérité

Pour une ou un élève, participer à un programme de transition de l'école au monde du travail peut avoir des répercussions importantes sur son cheminement postsecondaire et sur son choix de carrière. Une telle expérience fait partie intégrante de sa formation et lui permet de mieux se préparer pour l'avenir, car elle lui offre un aperçu de « la vraie vie » et des connaissances pratiques.



Employeurs récipiendaires des prix d'excellence de 2004 de la campagne Passport pour la prospérité. De gauche à droite, Kar Cheung, président du Amazing Canadian Art Centre; Peter Milojevic, gestionnaire de la formation chez Bruce Power; Larry Girardi, directeur d'usine chez Rector Machine Works Ltd; Steve Georgopoulos, directeur, Les Suites Hotel (Ottawa); et Bob Knox, directeur d'usine chez Shelley Machine and Marine Inc. sont photographiés avec leur inukshuks, symbole de leur leadership.

Un très grand nombre d'entreprises offrent des expériences d'apprentissage en milieu de travail partout dans la province, et ce, pour le plus grand bénéfice de milliers d'élèves du secondaire. Les prix d'excellence de 'Passport pour la prospérité' constituent une forme de reconnaissance et d'appui et sont offerts à des employeurs ontariens ayant fait preuve de dévouement et d'engagement en offrant de telles expériences aux élèves du secondaire dans leur communauté. Les premiers prix ont été décernés en avril 2005.

La date limite pour les mises en nomination pour 2006 est le 15 février 2006. Pour soumettre une candidature, communiquez avec la coordonnatrice des prix d'excellence de 'Passport pour la prospérité', Ellen Kalis. Vous pouvez la joindre par téléphone au (416) 598-5777 ou encore par courriel à l'adresse ellen.kalis@avantsc.ca. Pour de plus amples informations, vous pouvez aussi visiter le site Web du partenariat d'éducation des affaires de l'Ontario : www.olpg.on.ca/en/french.htm. Les candidatures doivent être appuyées par deux références attestant de l'engagement de l'employeur dans un programme de transition de l'école au monde du travail.